



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 115440

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur le versement de la prime de Noël pour les personnes qui sont privées d'emploi. Il lui demande si elle entend répondre aux souhaits formés par les différents comités de chômeurs, en reconduisant le versement de cette prime, en l'étendant aux allocataires ASSEDIC, mais également en portant son montant à 500 euros pour tous.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115440

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2007, page 190